



Bibliothèque  
de Lutry



Le guide du lecteur

## INFORMATIONS PRATIQUES

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi	17h00 - 19h00
Mardi	15h30 - 17h30
Mercredi	14h00 - 16h00
Jeudi	10h00 - 11h30
Vendredi	15h30 - 17h30

### PAGE INTERNET

Visitez la page [www.lutry.ch/bibliotheque](http://www.lutry.ch/bibliotheque) pour trouver toutes les informations générales sur la bibliothèque, accéder au catalogue en ligne et à votre compte lecteur, vous inscrire à notre Newsletter et découvrir les prochaines animations.

### CATALOGUE EN LIGNE

Pour consulter toutes les collections de la bibliothèque.

### COMPTE LECTEUR

Pour vérifier les documents que vous avez empruntés, connaître leurs dates d'échéance, les prolonger ou les réserver.

Vous trouverez une brochure explicative à la bibliothèque ou sur notre page internet.

### COMPTE INSTAGRAM

Abonnez-vous à la page Instagram [@biblio\\_lutry](https://www.instagram.com/biblio_lutry) pour découvrir toute l'actualité et les coulisses de la bibliothèque.

## COTISATION ANNUELLE

L'abonnement annuel coûte CHF 10.- pour les adultes et est gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans. En cas de perte de la carte d'abonné, une taxe de CHF 5.- est perçue pour l'établissement d'une nouvelle carte.

## PRET

Vous pouvez emprunter 10 livres par carte, davantage durant les périodes de vacances scolaires.

Le prêt est limité à 1 DVD par carte.

La durée de prêt est de 28 jours, sauf pendant les périodes de vacances scolaires, où la durée est prolongée.

La date de retour est indiquée sur l'échéancier à l'intérieur des documents.

## PROLONGATIONS

Deux prolongations sont accordées (à la bibliothèque, par téléphone, email ou depuis votre compte en ligne), à condition que l'ouvrage n'ait pas été réservé par un autre lecteur.

## RESERVATIONS

Si le document désiré est déjà emprunté, vous pouvez demander aux bibliothécaires de vous le réserver ou le faire directement en ligne.

## RETARDS

Les rappels sont faits le lendemain de la date d'échéance.

Frais de rappels à payer :	après le 1er rappel	CHF 1.-
	après le 2ème rappel	CHF 2.-
	après le 3ème rappel	CHF 2.-

Si le troisième rappel reste sans résultat, les documents seront facturés au lecteur.

## PROPOSITIONS D'ACHAT

Les propositions d'achat des lecteurs sont accueillies avec plaisir et sont, dans la mesure du possible, satisfaites.

## DONS

La bibliothèque **n'accepte plus les dons de livres**. Vous pouvez vous adresser aux bibliothécaires pour connaître les diverses associations qui pourront les recevoir ou les déposer dans les boîtes à livres de la commune. Cependant, **les dons de livres en anglais et en allemand sont acceptés**. La bibliothèque se réserve le droit d'en disposer à son gré.

## RESPONSABILITE DU LECTEUR

La bibliothèque vous prie de prendre le plus grand soin des documents qui vous sont prêtés. Merci de nous signaler toute détérioration.

Vous êtes responsable des documents empruntés. Tout document abîmé ou perdu sera facturé. De plus, une taxe de CHF 10.- sera perçue.

## LIVRES NUMERIQUES (EBOOKS)

Vous avez la possibilité d'emprunter gratuitement des livres numériques, directement depuis chez vous, grâce à la plateforme [www.ebibliomedia.ch](http://www.ebibliomedia.ch).

### Conditions :

- Etre inscrit à la bibliothèque ;
- Etre âgé de plus de 16 ans ;
- Posséder une liseuse (sauf Kindle), une tablette ou un smartphone.

Toutes les modalités d'inscription se trouvent sur le site [www.lutry.ch/bibliotheque](http://www.lutry.ch/bibliotheque) ou directement à la bibliothèque.

**C'est avec grand plaisir que toute l'équipe vous accueille et vous conseille !**